UNIVERSITÉ DE LORRAINE POINT DE SITUATION COVID19

SEMAINE
DU 24 AU 30 JANVIER 2022

NOMBRE DE CAS CONFIRMÉS

Cas confirmés étudiants Effectifs étudiants : 60 000	Cas confirmés personnels Effectifs personnels : 7 000
562	97

Chaque étudiant ou personnel testé positif à la Covid-19 est placé en isolement et est contacté par les services de santé universitaires (médecine du travail et médecine étudiante). Les médecins identifient les cas contacts à risque (sans mesures barrières – masque) et les placent eux aussi en isolement pendant la période nécessaire avant de pouvoir confirmer la contamination ou d'écarter les doutes.
L'identité des personnes est protégée par le secret médical.

TAUX D'INCIDENCE

Le taux d'incidence est le nombre de cas positifs sur 7 jours glissants rapporté à une population de 100 000 personnes.

PERSONNELS : 1386
(97 / 7 000 * 100 000)

ÉTUDIANTS
Le calcul du taux d'incidence n'est pas possible à produire pour la population étudiante car nous n'avons pas toute connaissance des résultats positifs des tests des étudiants à distance ou en stage.

CARTE LORRAINE AVEC LES TAUX D'INCIDENCE PAR DÉPARTEMENT

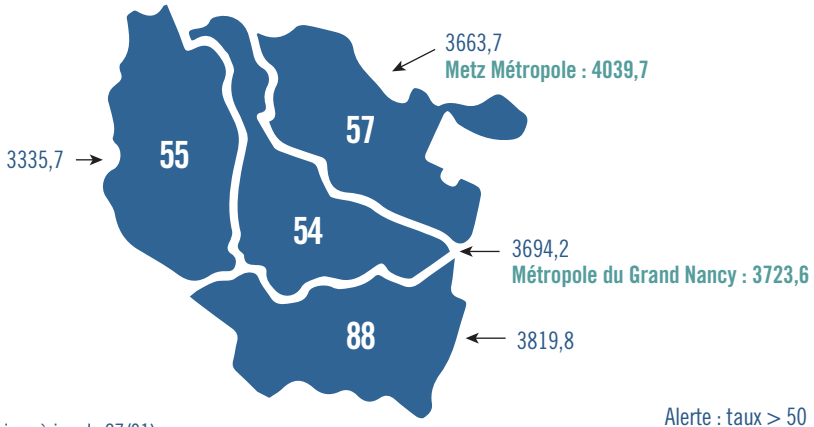

Alerte : taux > 50
Alerte renforcée : taux > 150
Alerte maximale : taux > 250

Données ARS Grand Est du 28 janvier 2022

VACCINATION DES 18-29 ANS

(source : pourcentage national covidtracker.fr/vaccintraker, données mises à jour le 27/01)

vaccinés (complétement)	93,65 %
vaccinés (rappel)	49,39 %

SUIVI DES SITUATIONS DES CAS GROUPES ET DES CAS DE VARIANTS À L'UNIVERSITE DE LORRAINE

Début	Lieu	Département	Nombre de cas positifs	Statut des personnes	Mesures prises / commentaires	Fin prévue
17/01/22	**UFR SHS** Metz	57	3 cas et plus	étudiants	**Niveau 2 :** Passage des enseignements en distanciel du groupe concerné	24/01/22

**Une situation de cas groupés est identifiée dès lors qu'il y a plus de 3 cas positifs sur 7 jours glissants dans la même unité géographique (ici composante de formation).
Ces cas ne sont pas forcément reliés entre eux.
Dès qu'une situation de cas groupés est identifiée, les mesures sont déterminées par les autorités sanitaires et préfectorales, en lien avec l'université. Les mesures sont prises en fonction du nombre de cas contacts. L'identification d'un cas de variant (SA-BZ) entraine la mise en place immédiate de mesures.**

UNIVERSITÉ DE LORRAINE | Santé-Social

ENSEMBLE, ASSURONS LA SÉCURITÉ DE TOUS

direction de la communication, septembre 2021

SEMAINE
DU 24 AU 30 JANVIER 2022

SUIVI DES SITUATIONS DES CAS GROUPES ET DES CAS DE VARIANTS À L'UNIVERSITE DE LORRAINE

Début	Lieu	Département	Nombre de cas positifs	Statut des personnes	Mesures prises / commentaires	Fin prévue
17/01/22	**IUT Nancy-Charlemagne** Nancy	54	3 cas et plus	étudiants	**Niveau 2 :** Passage des enseignements en distanciel du groupe concerné	24/01/22
17/01/22	**ENIM** Metz	57	3 cas et plus	étudiants	**Niveau 2 :** Passage des enseignements en distanciel du groupe concerné	24/01/22
18/01/22	**IUT Nancy-Charlemagne** Nancy	54	3 cas et plus	étudiants	**Niveau 2 :** Passage des enseignements en distanciel du groupe concerné	27/01/22
18/01/22	**ENSAIA** Vandoeuvre-lès-Nancy	54	3 cas et plus	étudiants	**Niveau 2 :** Passage des enseignements en distanciel du groupe concerné	25/01/22
18/01/22	**ENSIC** Nancy	54	3 cas et plus	étudiants	**Niveau 2 :** Passage des enseignements en distanciel du groupe concerné	26/01/22
19/01/22	**IUT de Longwy** Cosnes-et-Romain	54	3 cas et plus	étudiants	**Niveau 2 :** Passage des enseignements en distanciel du groupe concerné	26/01/22
19/01/22	**CPP** Vandoeuvre-lès-Nancy	54	3 cas et plus	étudiants	**Niveau 2 :** Passage des enseignements en distanciel du groupe concerné	26/01/22
19/01/22	**CEU** Nancy	54	3 cas et plus	étudiants	**Niveau 2 :** Passage des enseignements en distanciel du groupe concerné	26/01/22
19/01/22	**ENSGSI** Nancy	54	3 cas et plus	étudiants	**Niveau 2 :** Passage des enseignements en distanciel du groupe concerné	26/01/22

Une situation de cas groupés est identifiée dès lors qu'il y a plus de 3 cas positifs sur 7 jours glissants dans la même unité géographique (ici composante de formation).
Ces cas ne sont pas forcément reliés entre eux.
Dès qu'une situation de cas groupés est identifiée, les mesures sont déterminées par les autorités sanitaires et préfectorales, en lien avec l'université. Les mesures sont prises en fonction du nombre de cas contacts. L'identification d'un cas de variant (SA-BZ) entraine la mise en place immédiate de mesures.

UNIVERSITÉ DE LORRAINE | Santé-Social

ENSEMBLE, ASSURONS LA SÉCURITÉ DE TOUS

direction de la communication, octobre 2020